

ANDEV

L'Education artistique et culturelle dans la politique éducative des villes Colloque 2005



**Anne Marie CHAMBON
22 juillet 2005**

www.jca-developpement.fr

www.jca-developpement.fr

JCA Développement - Campus de Ker Lann - rue Pierre de Maupertuis - Bât B - 35170 Bruz - Tél. 02 23 50 13 00 - Fax 02 23 50 13 01 - e-mail jcadedv@jca-developpement.fr
Nantes - 46, avenue Camus - 44000 Nantes - Tél. 02 28 08 20 40 - Fax 02 28 08 20 41 - Paris - 11, place de la Madeleine - 75008 Paris - Tél. 01 47 42 32 11 - Fax 01 42 66 19 38
RCS Rennes B 388 496 382 000 77

1 - Méthodologie	P.4
2 - Synthèse	P.11
- 3 - Résultats généraux	P.38
- 4 - Annexes	P.73

**- 1 -
Méthodologie**

**- 2 -
Synthèse**

**- 3 -
Résultats généraux**

**- 4 -
Annexes**

1 - Méthodologie

1 - Finalités et objectifs

◆ ◆ p. 5

2 - Le processus de travail

◆ ◆ p. 6

3 - Les registres du questionnaire

◆ ◆ p.8

4 - L'échantillon de l'enquête

◆ ◆ p.9

1 - Finalités et objectifs

»»» A travers cette étude, l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes), souhaite :

- **mieux connaître les pratiques des villes** et des Directions de l'Education en matière d'Education Artistique et Culturelle,
- **recueillir l'avis des adhérents sur l'articulation entre les champs éducatifs et culturels.**

»»» Les résultats de l'étude vont permettre d'enrichir les analyses, les réflexions et d'alimenter les ateliers en groupes thématiques des membres de l'ANDEV, à l'occasion de leur congrès annuel, qui se déroulera du 20 novembre au 2 décembre 2005 à Aix en Provence, sur le thème de "**écoles, culture et territoires : comment articuler politique éducative et culturelle**".

2 - Le processus de travail

1	»»» Lancement et cadrage de l'enquête , à l'occasion d'une réunion des membres de la commission permanente de l'ANDEV, le 21 avril 2005 à Paris
2	»»» Analyse documentaire puis conception d'une trame d'entretien
3	»»» Entretiens exploratoires auprès de 10 directeurs de l'éducation (liste en annexe) exerçant dans des villes aux caractéristiques contrastées (taille, région...)
4	»»» Conception d'un questionnaire et des mails d'accompagnement , mise au format interactif du questionnaire
5	»»» Lancement de l'enquête auprès des 538 contacts qualifiés du fichier de l'ANDEV le 15 juin 2005, relance des non répondants les 20, 27 et 30 juin 2005
6	»»» Clôture de l'enquête le 4 juillet 2005, centralisation des 139 questionnaires reçus, traitements statistiques, analyse, synthèse
7	»»» Première présentation des résultats : semaine 29

3 - Les registres du questionnaire

Registre 1

Votre conception et vos pratiques de l'EAC dans votre collectivité

Registre 2

Climat et cadre de l'EAC dans votre collectivité

Registre 3

Les relations des acteurs avec la Direction de l'Education

Registre 4

Facteurs de réussite et freins

Registre 5

Perspectives et avenir

Registre 6

Signalétique

4 - Échantillon de l'enquête

►►► **538 personnes ont été interrogées par formulaire interactif envoyé par mail**, à partir des fichiers transmis par l'ANDEV :

- 139 questionnaires ont été remplis et validés par les répondants → (26%)
- 13 personnes ont consulté le questionnaire, sans le remplir → (2%)
- 386 personnes n'ont ouvert aucun des mails envoyés → (72%)

►►► Parmi les 139 questionnaires validés, 27 n'ont pas été conservés car ils présentaient un taux de réponse trop faible. L'analyse des résultats porte donc sur **112 questionnaires**.

Critères	Moyenne
Q 31 - Nombre d'habitants actuels de votre collectivité :	
● moins de 5 000 habitants	-
● de 5 000 à 10 000	6
● de 10 000 à 20 000	21
● de 20 000 à 40 000	29
● de 40 000 à 80 000	20
● plus de 80 000 habitants	21
Q 32 - La majorité de l'exécutif de votre collectivité est plutôt ancrée :	
● à gauche	49
● à droite	44
● non marqué	4
Q 33 - Votre commune est plutôt :	
● en tissu rural	10
● en tissu urbain	86

Critères	Moyenne
Q 34 - Taux de logements sociaux dans votre ville :	
● vous êtes sous le seuil des 20%	17
● vous êtes globalement dans la norme	38
● vous dépassez largement les 20%	39
Q 35 - Votre tranche d'âge :	
● Moins de 30 ans	3
● De 30 à 40 ans	26
● De 40 à 50 ans	41
● De 50 à 60 ans	26

**- 1 -
Méthodologie**

**- 2 -
Synthèse**

**- 3 -
Résultats généraux**

**- 4 -
Annexes**

2 - Synthèse

1 - Conception et pratiques de l'EAC dans les collectivités

◆ ◆ p.12

2 - Climat et cadre de l'EAC dans votre collectivité

◆ ◆ p.19

3 - Les relations des acteurs avec la direction de l'éducation

◆ ◆ p.27

4 - Les facteurs de réussite et les freins

◆ ◆ p.34

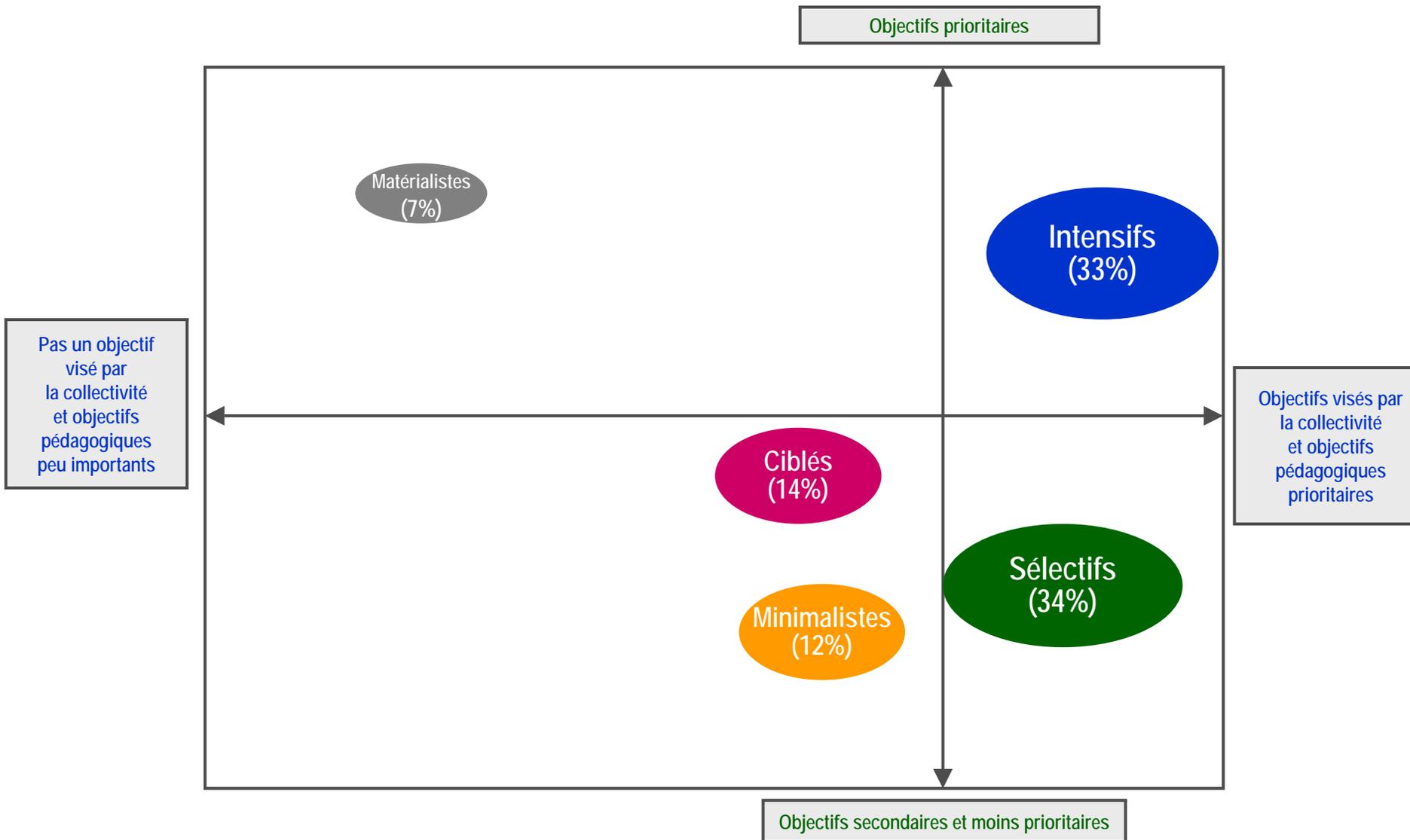
5 - Les perspectives et l'avenir

◆ ◆ p.35

1 - Conception et pratiques de l'EAC dans les collectivités

- **Les actions sur le temps scolaire** mobilisent **prioritairement** les ressources humaines et financières des communes (fortement 55 %).
- Les communes allouent ensuite leurs ressources aux actions sur **le temps extra-scolaire** (centres de loisirs, moyennement 59 %).
- Le **temps périscolaire** (accueil du matin, midi, soir) est globalement **le moins ciblé** par les actions d'EAC.
- Les Directeurs de l'Education mettent en avant **deux objectifs** de leurs collectivités :
 - rendre la **culture accessible à tous** (prioritaire 84 %)
 - favoriser **l'intégration** des enfants (prioritaire 66 %)
- Les objectifs de l'EAC liés plus étroitement à l'éducation et à l'apprentissage semblent plus en retrait :
 - faciliter les acquisitions scolaires de base (prioritaire 46 %)
 - accompagner l'EN sur le défi de la réussite (prioritaire 22 %)
- Les **2 objectifs pédagogiques** de l'EAC les plus visés par les communes sont :
 - donner aux enfants l'opportunité de **développer leur créativité** (prioritaire 75 %)
 - **apprendre à "vivre ensemble"** en respectant les diversités culturelles (prioritaire 74 %)
- Pour atteindre ces objectifs, **3 grands types d'actions sont privilégiées** par les communes :
 - **ateliers** avec intervenants spécialisés **en classe** (prioritaire 55 %)
 - fréquentation de **spectacles** jeune public (prioritaire 53 %)
 - **créations** artistiques par les enfants (prioritaire 49 %)
- Au delà des tendances moyennes exprimées, il existe des nuances. La typologie exposée pages suivantes révèle **5 profils de communes** :
 - les "intensifs" 33 % des communes
 - les "sélectifs" 34 %
 - les "minimalistes" 12 %
 - les "ciblés" 14 %
 - les "matérialistes" 7 %

Les positions des communes vis à vis des objectifs visés



1.1 - Les objectifs visés varient selon les profils des communes

Critères	Profils	Intensifs 33%	Sélectifs 34%	Minimalistes 12%	Ciblés 14%	Matérialistes 7%	Moyenne
Q 2 - A travers sa politique d'EAC, les objectifs prioritaires visés par votre collectivité sont (objectifs prioritaires)							
● rendre la culture accessible à tous		94	95	31	88	75	85
● favoriser l'intégration des enfants		81	65	62	63	25	66
● développer la fréquentation des équipements culturels de votre ville		78	49	54	25	63	56
● brasser les publics habitués et non habitués		81	49	8	44	25	52
● s'approprier l'ensemble du territoire de la ville quelque soit le quartier de résidence		89	38	38	25	13	51
● faciliter les acquisitions scolaires de base		67	57	15	25	0	46
● faire découvrir la spécificité du patrimoine		61	16	54	13	38	36
● accompagner l'Éducation Nationale sur le défi de la réussite en faisant évoluer les méthodes éducatives à l'école		19	30	15	25	0	22
● inversement intégrer l'EAC dans les apprentissages		31	19	8	6	25	20
● soutenir la création artistique des associations et des artistes		44	3	23	0	13	19

» RAPPEL : les différences de perception se lisent en ligne, en comparant les scores par profil et par rapport à la moyenne

» Les "intensifs" (33 % des communes) visent à la fois de multiples objectifs de façon prioritaire

» Les "sélectifs" (34 %) retiennent quelques objectifs dont ceux liés à l'éducation et à l'apprentissage

» Les "minimalistes" (12 %) se déclarent plus en retrait sur l'ensemble des objectifs

» page suivante poursuite des commentaires

1.1 - (suite) Les objectifs visés varient selon les profils des communes

Critères	Profils	Intensifs 33%	Sélectifs 34%	Minimalistes 12%	Ciblés 14%	Matérialistes 7%	Moyenne
Q 4 - Les objectifs pédagogiques visés par votre collectivité à travers les actions d'EAC sont (objectif prioritaire) :							
● leur donner l'opportunité de développer leur créativité		94	76	31	88	38	75
● apprendre à " vivre ensemble " en respectant les diversités culturelles ...		89	86	46	56	25	74
● façonner un regard personnel, sensible, critique de l'enfant sur la culture		58	65	23	50	0	51
● favoriser le sentiment d'appartenance à l'identité de la ville		83	19	69	25	63	50
● leur faire découvrir des lieux dédiés à l'art		50	49	46	44	63	49
● créer un lien parents - enfants - enseignants à travers un projet culturel		58	59	15	50	0	48
● créer une relation directe entre enfants et artistes		58	43	38	25	25	44
● sortir de la culture TV réductrice		53	46	15	44	13	42
● se nourrir des attentes de l'enfant pour faire évoluer l'offre culturelle		28	19	8	0	13	17

► Les "**ciblés**" (14 %) se révèlent **moins axés** vers les équipements culturels et le patrimoine local

► Les "**matérialistes**" (7 %) assignent à l'EAC des **objectifs liés aux équipements** culturels de la commune mais **n'ont pas de visée strictement scolaire ou éducative**.

1.2 - L'importance accordée aux objectifs va de pair avec l'engagement des élus

Critères	Profils	Intensifs 33%	Sélectifs 34%	Minimalistes 12%	Ciblés 14%	Matérialistes 7%	Moyenne
Q 6 - Face au thème de l'EAC, vos élus se montrent globalement plutôt :							
● Votre élu à l'éducation							
○ précurseur		17	16	8	13	0	14
○ actif/motivé		75	59	31	38	25	55
○ bienveillant		8	19	46	50	50	25
○ neutre/détaché		0	5	8	0	25	5
○ réticent		0	0	8	0	0	1
● Votre élu à la culture							
○ précurseur		28	14	15	19	0	18
○ actif/motivé		50	59	54	38	75	54
○ bienveillant		8	22	23	31	13	18
○ neutre/détaché		0	0	0	13	13	3
○ réticent		0	0	0	0	0	0

► Des "intensifs" soutenus par des élus impliqués

► ... Aux "minimalistes", "ciblés" et "matérialistes" confrontés à des élus plus distants sur le sujet de l'EAC.

1.3 - La diversité des contextes et des conditions de mise en œuvre de l'EAC

Critères	Profils	Intensifs 33%	Sélectifs 34%	Minimalistes 12%	Ciblés 14%	Matérialistes 7%	Moyenne
Q 10 - Au niveau de votre collectivité, vous œuvrez dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> plutôt d'une véritable politique d'EAC plutôt d'une juxtaposition d'actions d'EAC 		53	38	8	19	13	35
		47	59	92	81	88	65
Q 15 - Concrètement, pour l'avancement des projets d'EAC destinés aux enfants il existe au sein de votre commune : <ul style="list-style-type: none"> un véritable partenariat entre le service éducation et le service culturel un travail en parallèle avec des points de rencontre ponctuels il n'existe pas vraiment de collaboration entre les 2 services 		33	22	8	19	25	24
		56	62	46	69	25	56
		11	16	46	13	50	20
Q 20 - Dans votre collectivité, comment travaillez-vous sur les projets d'EAC avec l'ensemble des partenaires : <ul style="list-style-type: none"> il y a une bonne synergie c'est plutôt un travail en parallèle il y a peu de rapprochements 		44	35	8	25	0	31
		47	43	38	56	75	48
		6	16	54	19	25	18

- Les communes les plus "ambitieuses" en termes d'objectifs ("intensifs") bénéficient plus que les autres :
- d'une **politique EAC définie**,
 - d'un **travail en partenariat** entre les services éducation et culture,
 - de **synergie** avec l'ensemble des partenaires.

1.4 - Un effet ancrage politique

Critères	Profils	Intensifs 33%	Sélectifs 34%	Minimalistes 12%	Ciblés 14%	Matérialistes 7%	<i>Moyenne</i>
Q 34 - Taux de logements sociaux dans votre ville : <ul style="list-style-type: none"> ● vous êtes sous le seuil des 20% ● vous êtes globalement dans la norme ● vous dépassez largement les 20% 		11	19	38	6	13	16
		36	35	23	50	63	38
		39	43	31	44	25	39
Q 32 - La majorité de l'exécutif de votre collectivité est plutôt ancrée : <ul style="list-style-type: none"> ● à gauche ● à droite 		47	65	23	50	25	49
		44	32	62	50	63	45
Q 33 - Votre commune est plutôt : <ul style="list-style-type: none"> ● en tissu rural ● en tissu urbain 		3	8	8	25	25	10
		92	86	92	75	75	86

2 - Climat et cadre de l'EAC dans votre collectivité

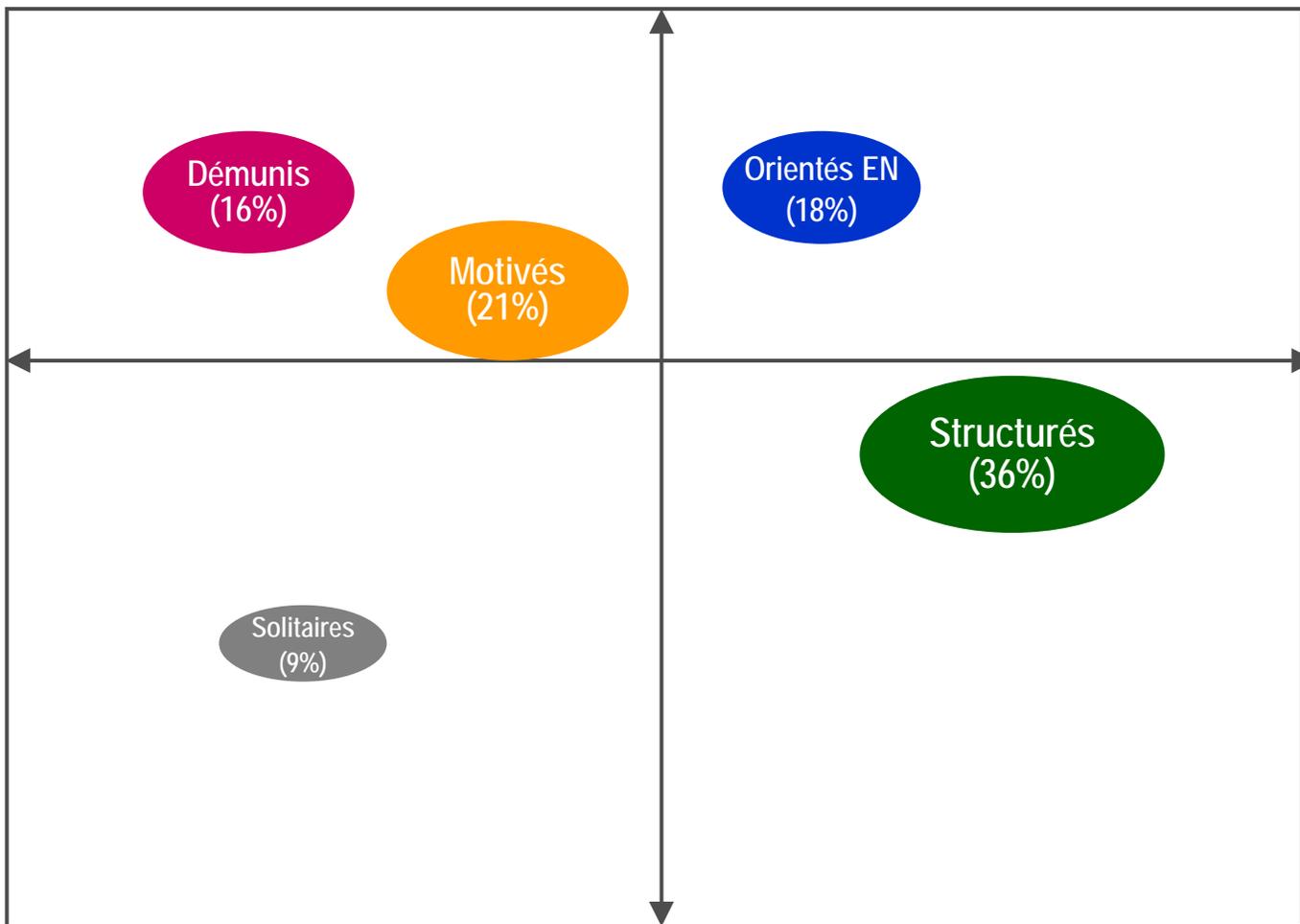
- » Les Directeurs de l'Education interrogés soulignent **un écart entre leurs pratiques** concernant l'EAC et **leur vision du souhaitable** (70 % de pratiques moyennement en accord avec le souhaitable) :
 - Au sein des communes, les **juxtapositions d'actions décidées au cas par cas** sont plus fréquentes (65 %) que les définitions de véritables politiques d'EAC (35 %)
 - Les **situations de travail en parallèle avec des points de rencontre ponctuels** (56 %) entre les services éducation et culturel se rencontrent plus souvent que les collaborations en véritable partenariat (24 %) ou les cloisonnements (20 %)
 - Seuls **37 %** des services éducation jouissent en leur sein **d'une personne dédiée aux projets d'EAC**
 - Pour 32 % des services éducation cette création de poste n'est pas envisagée et les Directeurs concernés le regrettent
- » Une part importante des communes (75 à 80 %) œuvre pour les actions d'EAC dans un **cadre contractuel** :
 - avant tout **PEL ou CEL** avec un volet culturel
 - avec une **forte utilité** de ces contrats, reconnue par 60 % des communes pourvues
- » Les Directeurs de l'Education estiment que dans leurs communes actuellement le facteur primordial de déclenchement des actions est **la forte volonté des élus municipaux** (cité comme 1er déclencheur à 46 %)
- » Les **Directeurs de l'éducation** se positionnent eux - mêmes comme **déclencheur mineur** (3 % 1er déclencheur) derrière les acteurs culturels de la commune :
 - service culturel 18 % 1er déclencheur
 - équipements culturels 13 % 1er déclencheur

- » Dans une majorité de collectivités, les **élus** sont qualifiés de **soutiens actifs et motivés par le sujet de l'EAC** :
 - 55 % des élus à l'éducation actifs et motivés
 - 54 % des élus à la culture actifs et motivés

- » Au delà des tendances moyennes exprimées, la typologie exposée pages suivantes révèle **5 profils de communes** :
 - les "structurés" 36% des communes
 - les "orientés Education Nationale" 18%
 - les "motivés" 21%
 - les "solitaires" 9%
 - les "démunis" 16%

La diversité des cadres de mise en œuvre de l'EAC

- Elus culture actifs
- Cloisonnement avec service culturel
- Culture : axe de développement
- Déclencheurs : équipements culturels/ ouvertures lieux et EN



- Elus bienveillants ou neutres
- Actions EAC au cas par cas
- Cloisonnement avec service culturel
- Déclencheurs : service culturel/équipements culturels/ EN

- Elus Education culture précurseurs
- Politique EAC définie
- Vrai partenariat avec service culturel
- Déclencheur : volonté politique

- Elus éducation précurseurs
- Travail en parallèle avec service culturel
- Déclencheurs : EN vos suggestions

2.1 - Les déclencheurs d'action varient selon les profils des communes

Critères	Profils	Les Motivés 21%	Les Orientés EN 18%	Les Structurés 36%	Les Solitaires 9%	Les Démunis 16%	Moyenne
Q 7 - Les trois principaux déclencheurs d'actions en faveur de l'EAC dans votre commune sont:							
● la volonté forte d'élus municipaux		39	80	98	10	71	70
● le dynamisme des équipements culturels		70	45	45	90	88	61
● le service culturel de votre commune		65	10	60	60	71	54
● l'impulsion de l'Éducation Nationale		26	90	28	40	12	37
● l'ouverture de nouveaux lieux culturels		30	50	28	0	41	32
● vos propres suggestions, propositions		61	10	20	70	6	29
● l'impulsion de la DRAC		4	15	5	0	6	6

- ▶▶▶ RAPPEL : les différences de perception se lisent en ligne, en comparant les scores par profil et par rapport à la moyenne
- ▶▶▶ Les "**structurés**" (36% des communes) s'appuient sur une très forte volonté politique (98%)
- ▶▶▶ Les "**orientés EN**" (18%) reconnaissent à l'Education Nationale une forte capacité d'impulsion dans leur commune (90%)
- ▶▶▶ Les "**motivés**" (21%) et les "**solitaires**" (9 %) combinent leurs propres suggestions et le dynamisme des "structures culturelles" (équipements et service culture)
- ▶▶▶ Les "**démunis**" (16%) attribuent le rôle de déclencheur aux équipements culturels puis au service culturel ainsi qu'aux élus.

2.2 - L'impact de l'engagement des élus

Critères	Profils	Les Motivés 21%	Les Orientés EN 18%	Les Structurés 36%	Les Solitaires 9%	Les Démunis 16%	Moyenne
Q 6 - Face au thème de l'EAC, vos élus se montrent globalement plutôt :							
<ul style="list-style-type: none"> ● Votre élu à l'éducation <ul style="list-style-type: none"> ○ précurseur ○ actif/motivé ○ bienveillant ○ neutre/détaché 							
		0	20	23	20	0	14
		65	60	70	20	24	55
		35	5	8	40	71	25
		0	10	0	20	6	5
<ul style="list-style-type: none"> ● Votre élu à la culture <ul style="list-style-type: none"> ○ précurseur ○ actif/motivé ○ bienveillant ○ neutre/détaché 							
		0	10	43	0	6	18
		83	55	45	10	59	54
		13	35	5	40	24	18
		4	0	0	10	6	3

» Des "structurés", "orientés EN", "motivés" **soutenus par des élus impliqués ...**

» ...Aux "solitaires" et "démunis" confrontés à des **élus plus distants sur le sujet de l'EAC.**

2.3 - La diversité des conditions de réalisation des actions d'EAC

Critères	Profils	Les Motivés 21%	Les Orientés EN 18%	Les Structurés 36%	Les Solitaires 9%	Les Démunis 16%	Moyenne
Q 5 - Quelle place occupe la culture dans la politique de votre ville :	● c'est un véritable axe de développement	39	60	73	10	24	50
	● c'est un sujet qui compte sans être prioritaire	39	35	28	20	53	35
	● la culture occupe une place mais sans réel engagement	9	0	0	40	24	9
Q 10 - Au niveau de votre collectivité, vous œuvrez dans le cadre :	● plutôt d'une véritable politique d'EAC	9	40	63	30	0	35
	● plutôt d'une juxtaposition d'actions d'EAC	91	60	35	70	100	65
Q 15 - Il existe au sein de votre commune :	● un véritable partenariat entre le service éducation et le service culturel	17	30	35	20	0	24
	● un travail en parallèle avec des points de rencontre ponctuels	57	45	60	70	53	56
	● il n'existe pas vraiment de collaboration	26	25	5	10	47	20

Les contextes de mise en œuvre des actions d'EAC sont très divers avec **aux antipodes** :

- Les "structurés" évoluant dans un **cadre porteur** avec :
 - une politique d'EAC affichée
 - la culture définie comme axe de développement
 - une recherche de partenariat entre les services éducation et culture
- Les "démunis" agissant plus au cas par cas dans une situation de cloisonnement avec le service culture.

2.4 - Un cadre contractuel "facilitateur"

Critères	Profils	Les Motivés 21%	Les Orientés EN 18%	Les Structurés 36%	Les Solitaires 9%	Les Démunis 16%	Moyenne
Q 13 - A l'échelle de votre commune ou de votre groupement de communes, vous œuvrez pour l'EAC dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> ● pour les actions d'EAC sur le temps scolaire <ul style="list-style-type: none"> ○ PEL/CEL ○ convention d'EAC + contrat de ville + d'un autre type de contrat ○ ensemble de tout cela ○ pas de contrat, cela ne vous manque pas + pas de contrat, cela vous fait défaut 		13	25	50	30	18	31
		39	40	20	20	12	26
		9	35	10	0	6	13
		30	0	18	40	53	25

- Les "solitaires" et les "démunis" pâtissent d'une **absence de contrat**
- A contrario les "structurés" agissent plus que les autres pour les actions en temps scolaire, avec un PEL ou un CEL

2.5 - Un effet ancrage politique

Critères	Profils	Les Motivés 21%	Les Orientés EN 18%	Les Structurés 36%	Les Solitaires 9%	Les Démonis 16%	<i>Moyenne</i>
Q 31 - Nombre d'habitants actuels de votre collectivité : <ul style="list-style-type: none"> ● moins de 40 000 habitants ● 40 000 habitants et plus 		65	30	55	60	76	56
		35	70	38	40	24	41
Q 32 - La majorité de l'exécutif de votre collectivité est plutôt ancrée : <ul style="list-style-type: none"> ● à gauche ● à droite 		48	55	63	10	35	49
		52	45	25	90	53	45
Q 34 - Taux de logements sociaux dans votre ville : <ul style="list-style-type: none"> ● vous êtes sous le seuil des 20% ● vous êtes globalement dans la norme ● vous dépassez largement les 20% 		17	30	18	0	6	16
		30	15	40	40	71	38
		43	55	33	50	24	39

3 - Les relations des acteurs avec la Direction de l'éducation

- » Pour la mise en œuvre des actions d'EAC, les Directeurs de l'éducation déclarent développer les plus fortes interactions avec ⁽¹⁾ :
 - **les équipements culturels** (47%)
 - **l'éducation nationale** (44%)
- » Au sein de l'Education Nationale, les **Directeurs d'école** constituent, aux yeux des enquêtés, **le point d'ancrage privilégié** :
 - 89 % nouent des partenariats avec les directeurs d'école
 - dont 46 % se révèlent durables
- » La **palette des ressources utilisées semble relativement circonscrite** avec :
 - une ressource très prisée → les équipements culturels de la ville (systématique 71%)
 - puis le recours à la DAC (systématique 55%)
- » D'autres structures "locales" ont un statut de ressources ponctuelles : DDJS, associations artistiques, maisons de quartier
- » Les ressources d'état s'avèrent peu sollicitées (CDDP, DAAC, PNR)
- » Avec les partenaires de l'EAC, les situations de **travail en parallèle avec juste ce qu'il faut de concertation** pour concrétiser les actions sont **les plus courantes** (48%)
- » Néanmoins 31 % des Directeurs de l'éducation travaillent avec leurs partenaires en synergie dans une dynamique de construction

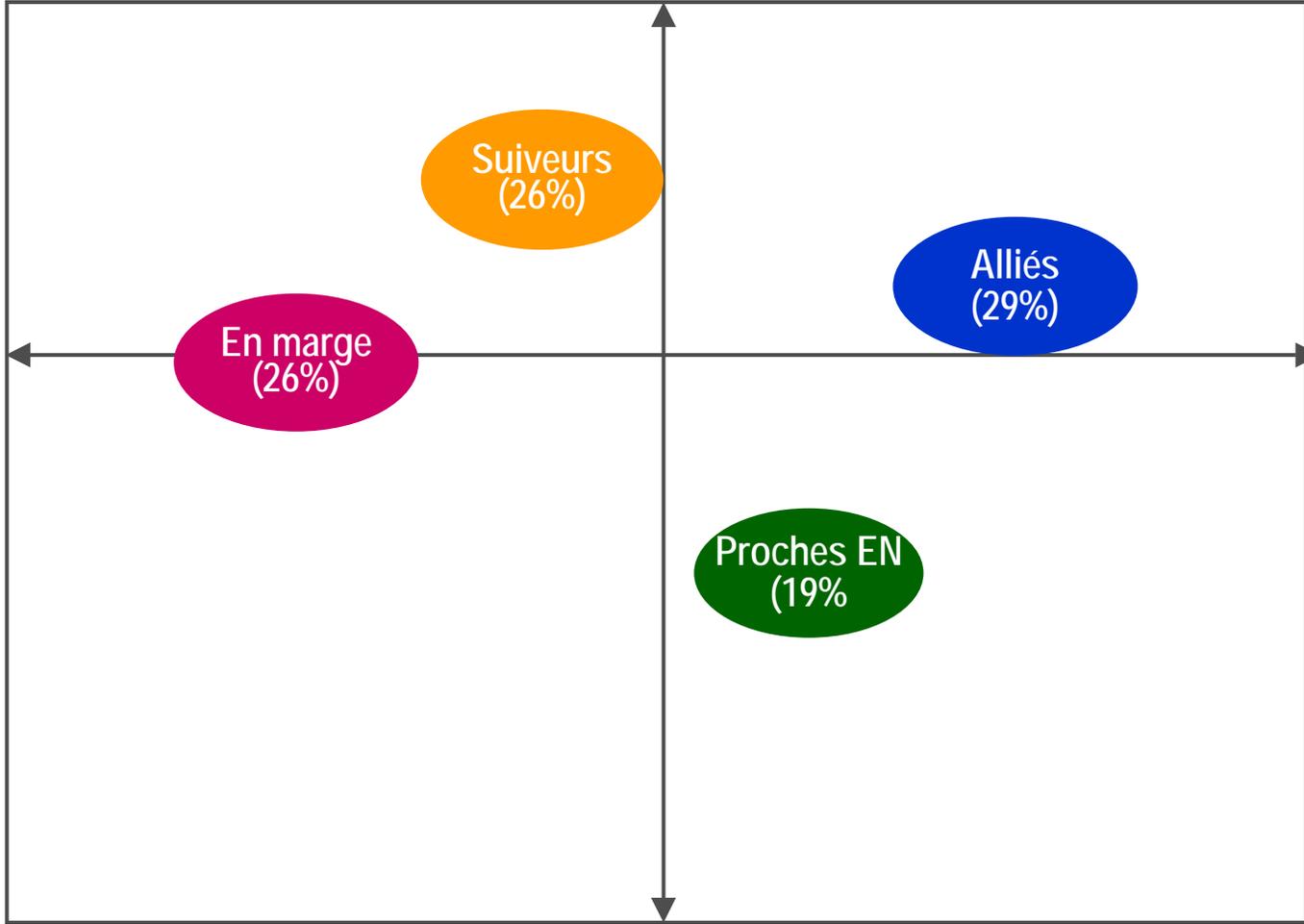
(1) - 36% ne se prononcent pas sur leur niveau d'interaction avec la DAC

- » En termes de moyens humains, **peu de plans de formation ont été lancés**, hormis pour les agents municipaux en poste dans les écoles (33% formation ponctuelle ou embryonnaire)
- » Il existe une **grande diversité des pratiques d'évaluation complémentaire** à l'évaluation pédagogique menée par l'Education Nationale :
 - 58% des communes évaluent en complément
 - dont 19% de façon systématique
- » Au delà des tendances moyennes exprimées, la typologie exposée pages suivantes révèle **4 profils de communes** :

• les "alliés"	29% des communes
• les "suiveurs"	26%
• les "proches Education Nationale"	19%
• les "en marge"	26%

La diversité des modes relationnels avec les partenaires

- Directeurs Education : suiveur avec les acteurs EAC
- Partenariat instable avec EN
- Travail en parallèle avec partenaires



- Peu de relation avec acteurs EAC
- Peu de rapprochement avec partenaires
- Pas de partenariat ou instable avec EN

- Interaction forte avec les acteurs EAC
- Synergie avec les partenaires
- Partenariat durable avec EN

- Relations avec acteurs EAC : non réponse
- Peu de rapprochement avec partenaires
- Partenariat durable avec Directeur école/enseignant

3.1 - Les positions vis à vis des partenaires varient selon les profils

Critères	Profils	Les Alliés	Les Suiveurs	Les Proches	Les En	Moyenne
		29%	26%	EN 19%	marge 26%	
Q 17 - Sur le terrain de l'EAC vous êtes plutôt avec :						
<ul style="list-style-type: none"> ● l'Éducation Nationale : <ul style="list-style-type: none"> ○ un déclencheur d'idées et d'actions : vous proposez et l'on vous suit ○ en interaction forte : vous avancez ensemble ○ un suiveur, qui répond aux sollicitations ○ obligé de vous battre contre leur inertie ○ votre D° n'est pas concernée, c'est traité par la D° culturelle 						
		9	3	29	4	10
		88	28	29	21	44
		3	48	0	32	22
		0	17	5	4	6
		0	0	0 ⁽¹⁾	39	10
<ul style="list-style-type: none"> ● avec la Direction des affaires culturelles DAC <ul style="list-style-type: none"> ○ un déclencheur d'idées et d'actions : vous proposez et l'on vous suit ○ en interaction forte : vous avancez ensemble ○ un suiveur, qui répond aux sollicitations ○ obligé de vous battre contre leur inertie ○ votre D° n'est pas concernée, c'est traité par la D° culturelle 						
		6	3	5	0	4
		75	21	10	18	34
		0	62	0	18	21
		6	0	10	7	5
		0	0	0 ⁽²⁾	0 ⁽³⁾	0

- Les "**alliés**" (29 % des communes) vivent l'EAC en interaction forte avec leurs partenaires
- Les "**suiveurs**" (26 %) se voient plus en réponse aux sollicitations des partenaires
- Les "**proches EN**" (19 %) travaillent plus étroitement avec l'Education Nationale sans élargissement aux autres partenaires
- Les "**en marge**" (26 %) se placent plus à l'écart ; les sujets d'EAC sont plus que pour les autres profils traités par la DAC

(1) - NR : 38 %

(2) - NR : 76 %

(3) - NR : 57 %

3.2 - Des niveaux de partenariat très divers

Critères	Profils	Les Alliés 29%	Les Suiveurs 26%	Les Proches EN 19%	Les En marge 26%	Moyenne
Q 18 - Sur votre commune pour les projets d'EAC vous avez réussi à monter un partenariat durable et efficace avec :						
● les directeurs d'école		72	41	67	7	46
● les conseillers pédagogiques		72	41	29	7	39
● les inspecteurs de l'EN		59	31	38	7	35
● les enseignants		59	17	52	4	33
● autres		9	0	0	0	3

- ▶▶▶ Les "**alliés**" entretiennent des relations pérennes avec l'ensemble des interlocuteurs de l'Education Nationale.
- ▶▶▶ Les "**proches EN**" s'appuient plus sur les directeurs d'école et les enseignants.
- ▶▶▶ Les "**en marge**" ne traitent quasiment pas avec ces interlocuteurs.

3.3 - Des degrés de satisfaction explicites

Critères	Profils	Les Alliés 29%	Les Suiveurs 26%	Les Proches EN 19%	Les En marge 26%	Moyenne
Q 20 - Dans votre collectivité, comment travaillez-vous sur les projets d'EAC avec l'ensemble des partenaires : <ul style="list-style-type: none"> ● il y a une bonne synergie, une dynamique de concertation ● c'est plutôt un travail en parallèle ● il y a peu de rapprochements, des relations a minima 		69 19 9	7 76 14	24 48 24	18 54 29	31 48 18
Q 16 - Vos pratiques concernant l'EAC sont en accord avec votre vision du souhaitable : <ul style="list-style-type: none"> ● absolument ● moyennement ● peu ou pas du tout 		44 56 0	10 83 3	33 67 0	0 75 25	22 70 7
Q 8 - Vous avez des ZEP, REP, établissements sensibles sur votre territoire (oui)		78	48	48	57	59

» De la synergie pour les "alliés" aux relations a minima pour les "en marge".

» Des pratiques jugées plutôt positivement pour les "alliés" aux frustrations pour les "en marge".

3.4 - L'importance d'une organisation encourageant la transversalité politique

Critères	Profils	Les Alliés 29%	Les Suiveurs 26%	Les Proches EN 19%	Les En marge 26%	Moyenne
Q 26 - Dans votre commune, y - a - t - il une organisation qui favorise cette transversalité au niveau politique (oui) :		44	7	33	14	25
Q 32 - La majorité de l'exécutif de votre collectivité est plutôt ancrée :		50	62	43	39	49
<ul style="list-style-type: none"> ● à gauche ● à droite 		44	34	48	54	45
Q 34 - Taux de logements sociaux dans votre ville (vous dépassez largement les 20%)		53	31	24	43	39

4 - Les facteurs de réussite et les freins

- ▶▶▶ **S'appuyer sur une vraie volonté politique locale constitue la condition sine qua non** de réussite des projets d'EAC ; 86 % des Directeurs de l'éducation placent ce facteur en tête.
- ▶▶▶ **Le cadre de la collaboration avec l'Education Nationale** représente le second facteur de succès des actions pour 58 % des répondants → **réfléchir et agir sur des projets avec des thématiques et des objectifs.**
- ▶▶▶ **Le mode de collaboration avec les différents services** s'avère la 3ème condition de réussite pour 55% des Directeurs → **travailler de façon transversale avec les acteurs de l'EAC**
- ▶▶▶ 4ème facteur de succès des projets cité par 39% des répondants : **disposer de ressources dédiées importantes** (humaines et financières)
- ▶▶▶ **Les freins évoqués** par le Directeurs apportent une **confirmation** :
 - frein le plus fréquemment cité : les **financements insuffisants** pour 50% des répondants et **complexes** pour 38%
 - 2ème frein : **la difficulté du travail d'équipe** avec les partenaires pour 41 %
 - 3ème frein : **la carence de volonté politique** des élus pour 30%
- ▶▶▶ Soulignons que :
 - dans 6 communes sur 10, **l'existence d'un dispositif type CEL permet** - selon les répondants - **de créer des conditions favorables de collaboration** entre service éducation et service culture.
 - dans 4 communes sur 10, une direction commune (DGA) manageant les 2 services favorise leur rapprochement.

5 - Les perspectives et l'avenir

- ▶▶▶ Les Directeurs de l'éducation se fixent un **challenge prioritaire** :
 - **passer d'une logique de catalogue** (recensement des offres) **à la construction d'une politique d'EAC** (22% 1er challenge, 41% en cumul).

- ▶▶▶ **Le second défi des Directeurs :**
 - **repenser la façon de travailler sur le sujet de l'EAC** avec :
 - **plus de concertation** avec les partenaires (11% 1er challenge, 41% en cumul)
 - **plus de transversalité** avec les services municipaux (31% en cumul).

- ▶▶▶ Troisième ambition des Directeurs de l'Education :
 - **Elargir l'horizon** en construisant pour les enfants un parcours culturel cohérent sur plusieurs années (41% en cumul).

**- 1 -
Méthodologie**

**- 2 -
Synthèse**

**- 3 -
Résultats généraux**

**- 4 -
Annexes**

Avertissement

- »»» Tous les chiffres exprimés sont des % sauf mention contraire.
- »»» Seules les modalités de réponses significatives ou importantes pour l'analyse sont reportées dans les résultats généraux.
- »»» Les pourcentages de "non réponse" ne sont mentionnés que s'ils sont importants et expriment un message particulier.
- »»» Les résultats indiqués correspondent à l'opinion moyenne des répondants.
- »»» S'il existe des écarts de perception statistiquement significatifs entre des répondants aux caractéristiques de signalétique différentes (taille de la commune, ...), ils sont indiqués dans les commentaires.

3 - Les résultats généraux

A - Votre conception et vos pratiques de l'Éducation Artistique et Culturelle dans votre collectivité

◆-----◆ **p.39**

B - Climat et cadre de l'éducation artistique et culturelle dans votre collectivité

◆-----◆ **p.44**

C - Les relations des acteurs avec la direction de l'éducation

◆-----◆ **p.54**

D - Facteurs de réussite et freins

◆-----◆ **p.62**

E - Perspectives et avenir

◆-----◆ **p.68**

- A -

**Votre conception et vos pratiques
de l'Éducation Artistique et Culturelle
dans votre collectivité**

1 - Une mobilisation de ressources prioritairement en temps scolaire

Critères	Fortement	Moyennement	Peu ou pas du tout
Q 1 - Votre commune mobilise ses ressources humaines et financières dédiées à l'EAC sur des actions :			
● en temps scolaire	55	39	4
● en temps périscolaire (accueil du matin, du midi et du soir)	30	39	28
● en temps extra scolaire (centres de loisirs)	24	59	14

- » Les communes mobilisent leurs ressources **le plus largement** pour des actions d'EAC programmées :

 - sur le **temps scolaire** » (fortement 55%)
 - puis sur le temps **extra scolaire** » (moyennement 59%)
- » Peu de communes n'engagent rien sur ces 2 temps.
- » Les communes agissent de façon **très partagée** en **temps périscolaire**.

2 - Ouverture, diffusion, intégration, appropriation : objectifs prioritaires des politiques d'EAC des collectivités

Critères	Objectif prioritaire	Objectif moins prioritaire	Ce n'est pas un objectif
Q 2 - A travers sa politique d'EAC, les objectifs prioritaires visés par votre collectivité sont :			
● rendre la culture accessible à tous	(a) 84	13	1
● développer la fréquentation des équipements culturels de votre ville	(b) 56	36	6
● brasser les publics habitués et non habitués dans les lieux culturels	(b) 52	36	11
● faire découvrir la spécificité du patrimoine culturel local	36	50	13
● faciliter les acquisitions scolaires de base en les accompagnant par les pratiques culture.	46	39	13
● inversement intégrer l'EAC dans les apprentissages	20	50	25
● accompagner l'Éducation Nationale sur le défi de la réussite en faisant évoluer les méthodes éducatives à l'école	22	52	23
● favoriser l'intégration des enfants	(a) 66	26	6
● s'approprier l'ensemble du territoire de la ville quelque soit le quartier de résidence	(b) 51	33	13
● soutenir la création artistique des associations et des artistes en leur donnant mission pour agir à l'école	19	45	35

(a) Deux priorités de l'EAC se détachent :

- **accessibilité accrue** à la culture >>>> (84 % prioritaire)
- **intégration** des enfants >>>> (66 % prioritaire)

>>>> Trois objectifs sont également **consensuels (b)** : développement de la **fréquentation** des équipements, **mixage** de publics initiés et néophytes, **appropriation de la ville** par ses habitants.

>>>> Les objectifs directement liés à l'éducation, à l'apprentissage sont plus en retrait.

3 - Un panel d'actions "classique"

Critères	Action prioritaire	Action secondaire	Action peu ou pas importante
Q 3 - Dans votre commune, les types d'actions d'EAC mises en place sont :			
● Ateliers avec intervenants spécialisés en classe	(a) 55	27	17
● Ateliers en temps périscolaire	40	33	24
● Fréquentation de spectacles jeune public	(a) 53	37	9
● Créations artistiques par les enfants avec ou sans présentation	49	36	14
● Services éducatifs des équipements culturels	37	30	28
● Découverte de lieux artistiques dans leur globalité	14	42	42
● Classes à PAC	34	25	39
● Classes CHAM, ou CHAD ou CHAT	21	8	70
● Classes culturelles transplantées	13	24	(b) 63
● CLEAC	10	3	79
● Autres (1)	4	1	11

(a) Trois types d'actions d'EAC sont privilégiées par les communes :

- ateliers avec intervenants en classe ►►► (55 % prioritaire)
- fréquentation de spectacles ►►► (53 %)
- créations artistiques par les enfants ►►► (49%)

(b) Les classes spécifiques semblent assez peu répandues

(1) - autres : voir détail des réponses en annexe

4 - L'EAC pour se découvrir soi même et s'ouvrir aux autres

Critères	Objectif prioritaire	Objectif secondaire	C'est peu ou pas important
Q 4 - Les objectifs pédagogiques visés par votre collectivité à travers les actions d'EAC sont :			
● Leur faire découvrir des lieux dédiés à l'art	49	39	8
● Sortir de la culture TV réductrice	42	34	21
● Leur donner l'opportunité de développer leur créativité	(a) 75	20	3
● Créer un lien parents - enfants - enseignants à travers un projet culturel	48	38	12
● Créer une relation directe entre enfants et artistes	44	44	9
● Façonner un regard personnel, sensible, critique de l'enfant sur la culture	51	38	9
● Apprendre à " vivre ensemble " en respectant les diversités culturelles ...	(a) 74	20	5
● Favoriser le sentiment d'appartenance à l'identité de la ville	50	41	7
● Se nourrir des attentes de l'enfant pour faire évoluer l'offre culturelle	17	61	19

(a) Deux objectifs pédagogiques émergent distinctement :

- offrir aux enfants l'opportunité de développer leur créativité »»» (75 % prioritaire)
- apprendre à vivre ensemble en s'ouvrant à d'autres cultures »»» (74 % prioritaire)

- B -

**Climat et cadre de l'éducation artistique
et culturelle dans votre collectivité**

1 - Des politiques d'EAC encore à bâtir

Critères	Moyenne
Q 5 - Quelle place occupe la culture dans la politique de votre ville : <ul style="list-style-type: none"> ● C'est un véritable axe de développement et de communication 	50
<ul style="list-style-type: none"> ● C'est un sujet qui compte sans être prioritaire 	35
<ul style="list-style-type: none"> ● La culture occupe une place mais sans réel engagement 	9
Q 10 - Au niveau de votre collectivité, vous œuvrez dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> ● plutôt d'une véritable politique d'EAC clairement définie 	35
<ul style="list-style-type: none"> ● plutôt d'une juxtaposition d'actions d'EAC décidées et gérées au cas par cas 	65

- ▶▶▶ La culture occupe une **place non négligeable** dans la politique des communes ; pour **50 %** des villes c'est même **un axe de développement**.
- ▶▶▶ La carence d'engagement est vécue par 9 % des Directeurs de l'Education.
- ▶▶▶ Néanmoins, **l'EAC se traduit plus par des juxtapositions d'actions** (65 %) que par la définition d'une réelle politique (35 %).

2 - Des élus perçus comme positifs, concernés par le sujet de l'EAC

Critères	Précurseur, leader, moteur	Actif et motivé	Bienveillant sans plus	Neutre, détaché	Réticent, récalcitrant
Q 6 - Aujourd'hui, face au thème de l'EAC, vos élus se montrent globalement plutôt :					
● Votre élu à l'éducation	14	55	25	5	1
● Votre élu à la culture	18	54	18	3	-
● Les autres élus concernés par l'EAC	-	30	40	16	2

- » Les élus sont vécus par les Directeurs de l'Education comme **ni particulièrement moteurs, ni bloquants.**
- » La majorité des Directeurs de l'Education s'appuie sur des élus Education ou Culture **impliqués** (actifs et motivés).

3 - Des envies de progrès

Critères	Moyenne
Q 16 - Vos pratiques concernant l'EAC sont en accord avec votre vision du souhaitable :	
● absolument	22
● moyennement	70
● peu ou pas du tout	7

» De nombreux directeurs de l'éducation (70 %) soulignent un écart entre leurs pratiques et le souhaitable.

4 - Une volonté politique déterminante et des équipements culturels moteurs

Critères	1er déclencheur	2nd déclencheur	3e déclencheur	Cumul
Q 7 - A la réflexion, pour vous en ce moment, les trois principaux déclencheurs d'actions en faveur de l'EAC dans votre commune sont:				
● L'impulsion de la DRAC	-	3	4	7
● L'impulsion de l'Éducation Nationale	11	12	14	37
● La volonté forte d'élus municipaux	46	14	10	70
● Le dynamisme des équipements culturels de la commune	13	27	20	60
● L'ouverture de nouveaux lieux culturels sur la commune	7	16	9	32
● Vos propres suggestions, propositions, initiatives	3	10	16	29
● Le service culturel de votre commune	18	17	19	54
● Autres ⁽¹⁾	-	-	-	-

► **Facteur primordial de déclenchement des actions d'EAC : la volonté affichée des élus (46 % 1er déclencheur, 70 % en cumul).**

► **Les acteurs culturels de la commune** pèsent fortement dans le déclenchement des actions :

- équipements ►►► (60 % en cumul)
- service culture ►►► (54 % en cumul)

► Les Directeurs de l'Education se voient comme des déclencheurs mineurs (29 % en cumul).

(1) - autres : voir détail des réponses en annexe

5 - Une collaboration entre service Culturel et service Education à développer

Critères	Moyenne
<p>Q 15 - Concrètement, pour l'avancement des projets d'EAC destinés aux enfants il existe au sein de votre commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> un véritable partenariat /une transversalité entre le service éducation et le service culturel 	24
<ul style="list-style-type: none"> un travail en parallèle avec des points de rencontre ponctuels, au cas par cas entre les 2 services 	56
<ul style="list-style-type: none"> il n'existe pas vraiment de collaboration entre les 2 services, plutôt un cloisonnement 	20

- ▶▶▶▶ Entre service Education et service Culture, **les situations de travail en parallèle sont les plus fréquentes (56 %)**.
- ▶▶▶ Dans les autres communes transversalité (24 %) et cloisonnement (20 %) se rencontrent de façon quasi - identique.

6 - Particularités des zones sensibles

Critères	Moyenne
Q 8 - Vous avez des ZEP, REP, établissements sensibles sur votre territoire (oui)	59
Q 9 - En termes d'EAC, ces ZEP, REP, établissements sensibles de votre commune (oui)	BC → 59%
<ul style="list-style-type: none"> font l'objet d'un arbitrage prioritaire décidé par votre collectivité 	59
<ul style="list-style-type: none"> sont, du fait de la mobilisation des enseignants, plus " productrices " de projets d'EAC 	52

- Les ZEP, REP, établissements sensibles bénéficient à la fois :
- d'allocation de moyens supérieurs dans 59 % des communes concernées
 - d'engagement d'enseignants motivés dans 52 % des communes concernées

7 - Des projets d'EAC mobilisateurs de personnels dédiés

Critères	Moyenne
Q 11 - Au sein de votre service Éducation, il y a une personne dédiée aux projets d'EAC :	
● Oui et c'est sa mission à temps complet	3
● Oui et c'est une de ses missions	(a) 34
● Non mais c'est envisagé prochainement	4
● Non, ce n'est pas à l'ordre du jour et vous le regrettez	32
● Non, ce n'est pas un besoin	27
Q 12 - Il y a une personne dédiée aux projets d'EAC au sein du service Culture de votre collectivité (oui)	BC → 51%
	32

» 37 % des services Education ont une personne dédiée aux projets EAC (a), soit une proportion quasi équivalente au service culture (32 %)

» **Un tiers** des Directeurs de l'Education souhaiterait **la création de ce poste** au sein de leur service.

8 - Des actions d'EAC mises en œuvre dans des cadres contractuels divers

Critères	PEL CEL	Convention d'EAC	Contrat de ville	Autre type de contrat	Un ensemble de tout cela	Pas de contrat, ne manque pas	Pas de contrat, fait défaut
<p>Q 13 - A l'échelle de votre commune ou de votre groupement de communes, vous œuvrez pour l'EAC dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> pour les actions d'EAC sur le temps scolaire 	31	15	4	7	13	12	13
<ul style="list-style-type: none"> pour les actions d'EAC sur le temps périscolaire 	51	-	4	7	13	10	10
<ul style="list-style-type: none"> pour les actions d'EAC en temps extra scolaire 	40	-	7	10	14	10	12

» Lorsque les actions d'EAC se déroulent dans un cadre contractuel, il s'agit **avant tout de PEL ou CEL avec un volet culturel.**

» **20 % à 25 %** des communes oeuvrent **sans contrat pour les actions d'EAC.**

9 - Une utilité des contrats à renforcer

Critères	Forte utilité	A besoin d'être revu	Jamais été satisfaisant
Q 14 - Que pensez vous de ce contrat :			
● pour les actions d'EAC sur le temps scolaire → 60%	61	32	8
● pour les actions d'EAC sur le temps périscolaire → 66%	62	28	10
● pour les actions d'EAC en temps extra scolaire → 62%	65	28	7

→ Lorsque le cadre contractuel existe, **6 directeurs sur 10 apprécient son utilité.**

→ Mais dans près de 4 cas sur 10 des insuffisances ou inadaptations de ce contrat sont soulignées.

- C -

**Les relations des acteurs
avec la direction de l'éducation**

1 - La difficulté de s'imposer sur le terrain de l'EAC

Critères	Un déclencheur d'idées, d'actions	En interaction forte	Un suiveur	Obligé de vous battre contre leur inertie	C'est traité par la Dir. culturelle
Q 17 - Sur le terrain de l'EAC vous êtes plutôt :					
● Avec l'Éducation Nationale	10	44	22	6	10
● Avec la DRAC	4	5	15	7	51
● Avec les équipements culturels	5	47	18	1	23
● Avec les associations supports	5	35	18	3	24
● Avec la D° des affaires culturelles DAC ⁽¹⁾	4	34	21	5	-

- ▶▶▶ C'est avec **l'Education Nationale** (44 %) et les **équipements culturels** (47 %) que les directeurs de l'éducation travaillent le plus en **interaction forte**.
- ▶▶▶ La collaboration avec la DRAC : du ressort de la direction culture de la commune dans 51 % des cas.
- ▶▶▶ Les directeurs de l'éducation se trouvent assez peu souvent en position de déclencheur d'idées/ d'actions, ni de même confrontés à des situations d'inertie.

(1) - Non réponse : 36%

2 - Les directeurs d'école : points d'ancrage

Critères	Partenariat durable	Partenariat instable	Pas de partenariat
Q 18 - Sur votre commune pour les projets d'EAC vous avez réussi à monter <u>un partenariat</u> avec :			
● Les directeurs d'école	46	43	7
● Les conseillers pédagogiques	39	31	24
● Les inspecteurs de l'EN	35	36	23
● Les enseignants	33	49	12
● Autres	3	1	4

►►► C'est avant tout avec les **directeurs d'école** que les **partenariats durables, efficaces sont établis** (46 %) et avec les **enseignants** que la collaboration se révèle **la plus délicate** (partenariat instable, fluctuant 49 %)

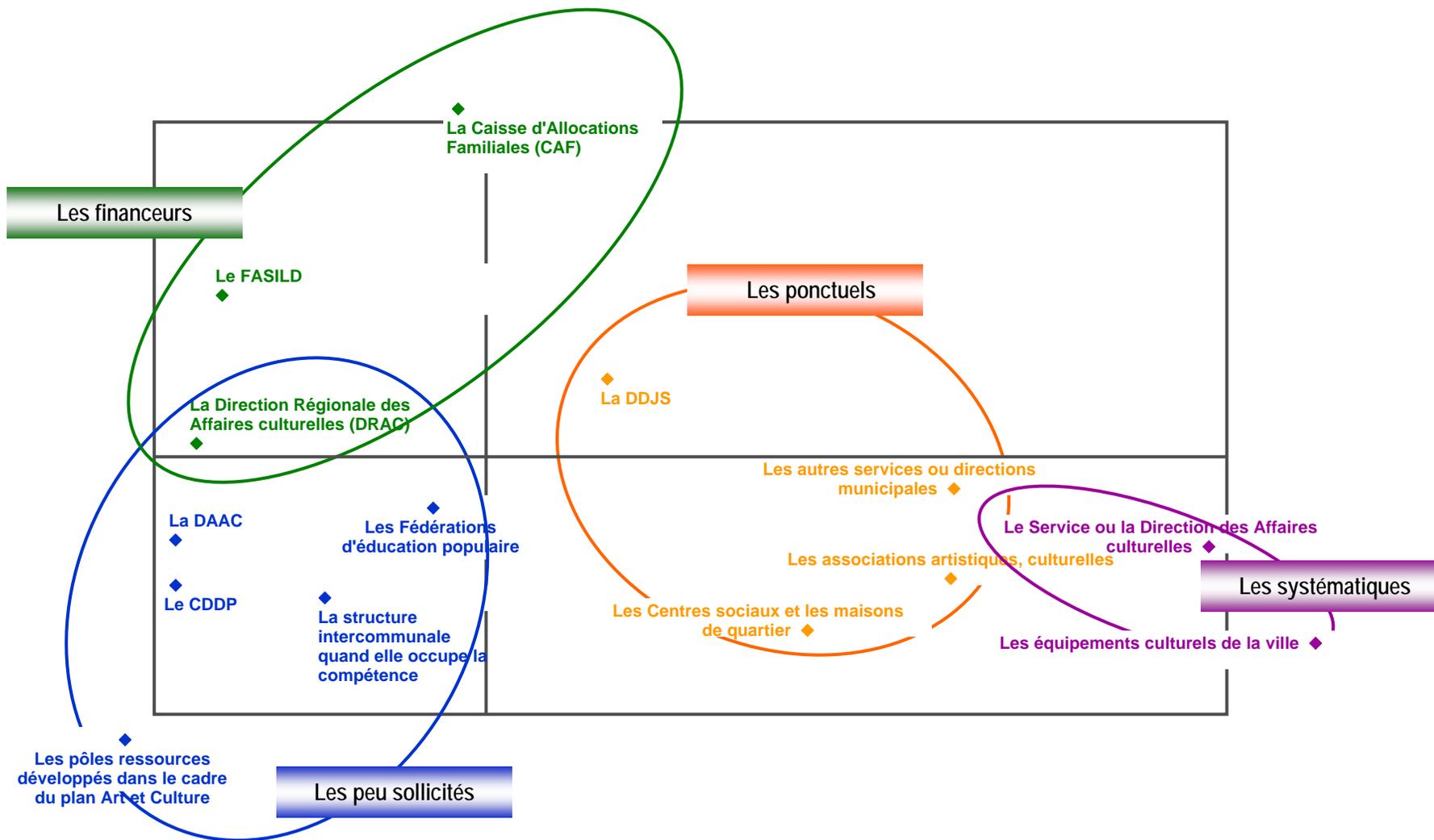
►►► Un quart des directeurs de l'éducation ne nouent pas de collaboration avec des personnels "charnières, intermédiaires" avec les écoles : conseillers pédagogiques, inspecteurs.

3 - Le recours à des ressources de proximité connues

Critères	Ressource systématique	Ressource ponctuelle	Financier uniquement	Très peu de relation	Totalement inconnu
Q 19 - Dans votre commune, vous vous appuyez sur <u>quelles ressources et partenaires pour développer / pour monter les actions d'EAC</u> :					
● Les associations artistiques, culturelles	27	53	-	14	1
● Les équipements culturels de la ville	71	25	-	2	-
● La DAAC au Rectorat	4	13	4	34	35
● Le CDDP sinon le CRDP (régional)	2	18	-	44	28
● La DRAC	6	17	16	36	17
● Les Pôles de ressources développés dans le cadre du plan Arts et Culture par les deux ministères de la Culture et de l'EN	-	7	1	15	67
● la CAF	15	13	34	17	12
● le FASILD	4	14	23	28	22
● La DDJS	16	42	14	16	7
● Les centres sociaux et les maisons de quartier	15	47	2	14	10
● Les fédérations d'éducation populaire	6	32	3	33	13
● Le Service ou la Direction des Affaires culturelles	55	34	2	3	2
● Les autres services ou directions municipales	17	62	3	9	-
● La structure intercommunale	6	14	3	13	33
● Autres	-	2	-	-	3

- Un **recours massif** aux **équipements culturels de la ville** (systématique 71 %).
- Un appel à la Direction Culture dans un peu plus de la moitié des actions d'EAC (systématique 55 %).
- Sont plutôt utilisées comme **ressources ponctuelles** : les associations artistiques, la DDJS, les centres sociaux, les services municipaux autres que culture.
- Les services de l'état DAAC, CDDP, PNR sont globalement peu sollicités, voire inconnus;

Schématisation des ressources



4 - Des pratiques de concertation entre partenaires à développer

Critères	Moyenne
Q 20 - Dans votre collectivité, comment travaillez-vous sur les projets d'EAC avec l'ensemble des partenaires (EN, DRAC, équipements ...) :	
<ul style="list-style-type: none">● Il y a une bonne synergie, une dynamique de concertation et de construction	31
<ul style="list-style-type: none">● C'est plutôt un travail en parallèle avec juste ce qu'il faut de concertation pour concrétiser les actions	48
<ul style="list-style-type: none">● Il y a peu de rapprochements, des relations a minima	18

- ▶▶▶ Près de la moitié des directeurs de l'éducation ont le sentiment de **travailler sur les projets d'EAC en parallèle des partenaires.**
- ▶▶▶ Les situations de travail en **synergie** avec les partenaires concernent **seulement 3 directeurs sur 10.**

5 - Des politiques de formation peu développées

Critères	Oui, avec un programme conséquent	Oui, plutôt de façon ponctuelle	Non mais c'est en réflexion	Non ce n'est pas à l'ordre du jour
Q 21 - Vous avez, au sein de votre collectivité, engagé des formations dans le cadre des actions d'EAC :				
● Pour les enseignants	3	15	7	68
● Pour les intervenants artistiques	4	12	14	62
● Pour les agents municipaux travaillant dans les écoles	3	33	15	40
● Pour les autres personnels du service éducation	3	14	18	54
● Pour différents acteurs en formation inter - partenariale	3	10	10	66
● Autres	2	2	1	9

- » Globalement **peu de formations ont été réalisées ou programmées avec des programmes conséquents.**
- » Les **agents municipaux** intervenant dans les écoles représentent la cible 1ère des investissements en formation.
- » Peu de communes envisagent à ce jour de lancer des formations.

6 - Des pratiques d'évaluation diverses

Critères	Moyenne
<p>Q 22 - Dans votre commune, les actions d'EAC font l'objet d'une <u>évaluation complémentaire</u> à l'évaluation pédagogique menée par l'EN :</p> <ul style="list-style-type: none"> Oui évaluation(s) structurée(s) et (quasi) systématique(s) en coordination avec les partenaires des projets 	19
<ul style="list-style-type: none"> Oui mais c'est encore embryonnaire, à formaliser en vue d'une généralisation 	19
<ul style="list-style-type: none"> Oui c'est évalué ponctuellement sans généralisation envisagée 	20
<ul style="list-style-type: none"> Non mais c'est une réflexion actuelle, l'un de vos futurs chantiers 	14
<ul style="list-style-type: none"> Non et ce n'est pas à l'ordre du jour 	25

➤ Dans **58 %** des communes des évaluations sont menées mais avec **des pratiques très diverses**.

➤ Un quart des communes n'envisage pas encore de s'engager dans cette voie.

- D -

Facteurs de réussite et freins

1 - L'indispensable volonté politique locale

Critères	1ere condition primordiale	2e condition primordiale	3e condition primordiale	Cumul
Q 23 - Les 3 conditions primordiales pour réussir les projets d'EAC sont :				
● s'appuyer sur une vraie volonté politique locale	74	8	4	86
● travailler de façon transversale entre les différents services	7	25	23	55
● établir des partenariats avec les intervenants	-	5	13	18
● former les personnels concernés par l'EAC	1	4	6	11
● obtenir des moyens dédiés conséquents (humains, financiers)	1	21	17	39
● trouver le bon interlocuteur / intermédiaire entre vous et les écoles	1	2	2	5
● travailler avec l'EN sur des projets avec des thématiques et objectifs	13	30	15	58
● disposer d'une vision claire des ressources culturelles et de leurs potentialités	2	5	17	24

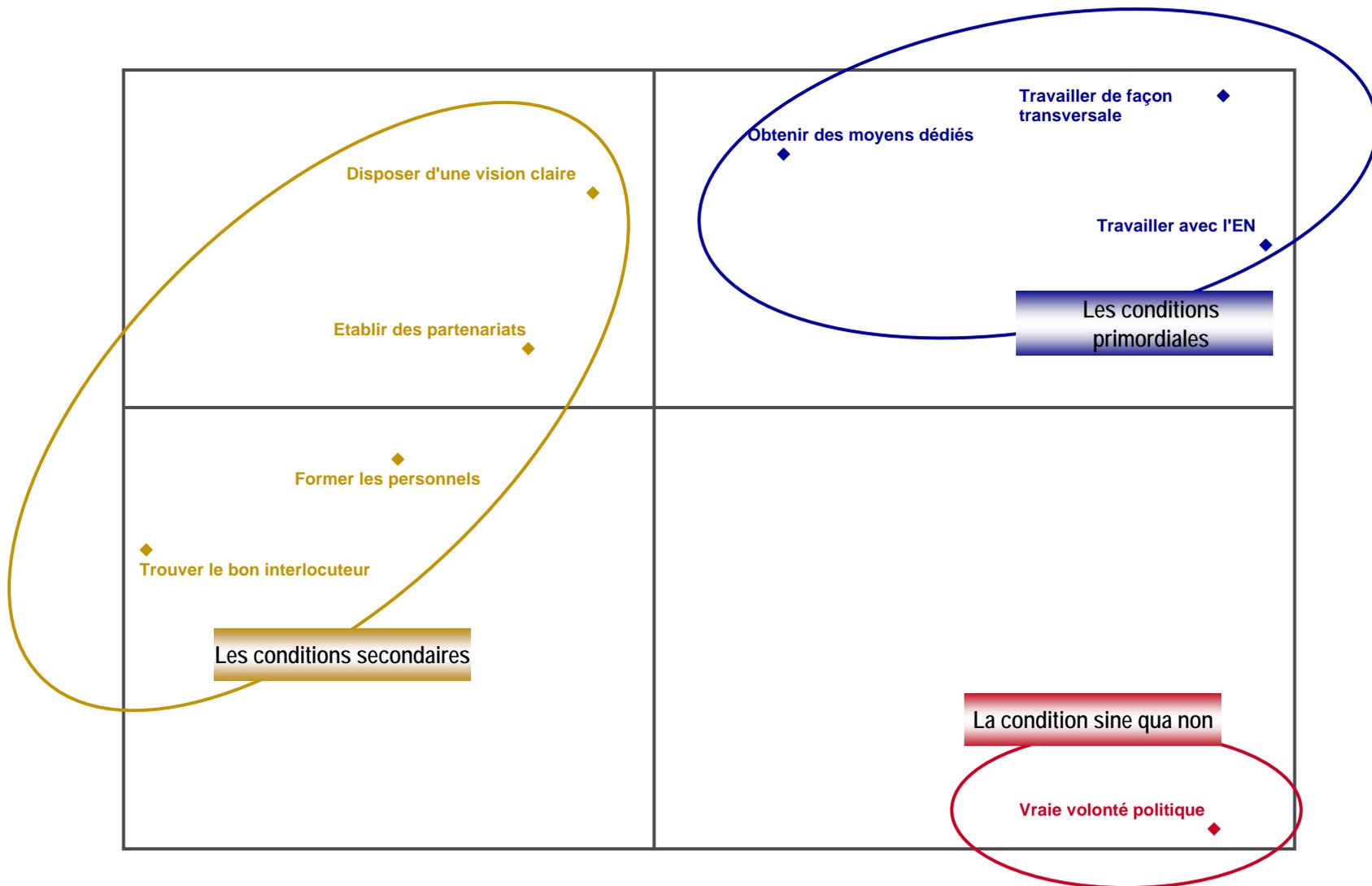
➤ **S'appuyer sur une volonté politique locale : le socle de la réussite des actions d'EAC** (74 % 1ère condition primordiale, 86 % en cumul).

➤ Deux facteurs de réussite fortement soulignés :

- œuvrer dans le cadre de **projets "bornés" avec l'EN** (58 % en cumul)
- **travailler de façon transversale avec les différents acteurs** de l'EAC (55 % en cumul)

➤ **L'allocation de ressources** (humaines, financières) : 4ème condition de succès des projets (39 % en cumul);

Schématisation des conditions de réussite des projets d'EAC

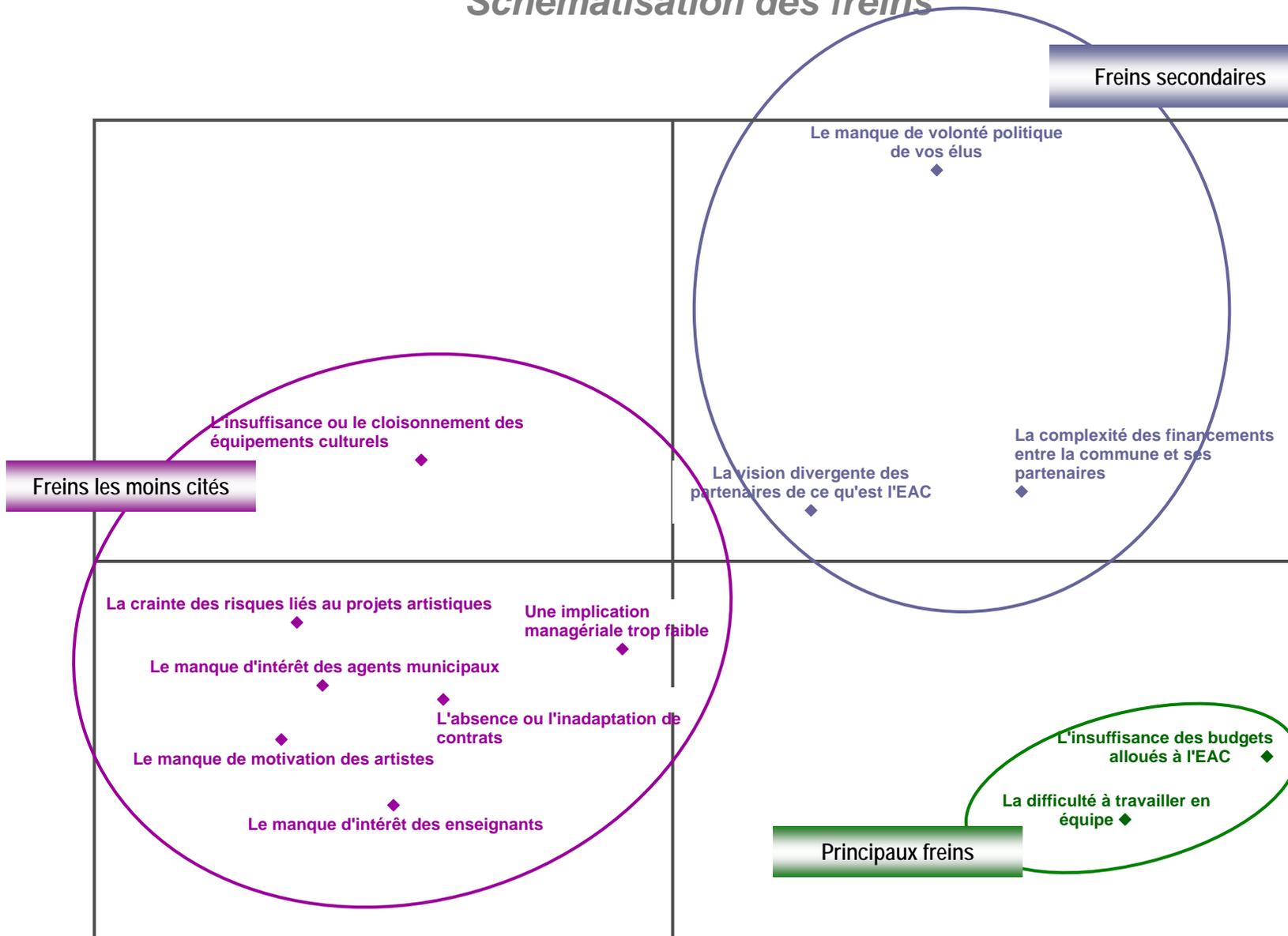


2 - Complexité des collaborations, difficultés de financement, carence de volonté politique : les freins à l'EAC

Critères	1er frein principal	2e frein principal	3e frein principal	Cumul
Q 24 - Dans vos réflexions et actions pour l'EAC, <u>les 3 freins principaux</u> auxquels vous vous heurtez sont :				
● la vision divergente des partenaires de ce qu'est l'EAC	11	8	7	26
● le manque de volonté politique de vos élus	19	2	9	30
● une implication managériale trop faible (DGS ou DGA)	6	7	7	20
● le manque d'intérêt des enseignants	2	7	4	13
● le manque d'intérêt des agents municipaux intervenant dans les écoles	1	3	2	6
● le manque de motivation des artistes pour la question pédagogique	1	2	4	7
● la complexité des financements entre la commune et ses partenaires	15	14	9	38
● l'absence ou l'inadaptation de contrats (de ville, CEL, PEL ou autres)	6	9	3	18
● la difficulté à travailler en équipe avec les différents partenaires	9	16	16	41
● l'insuffisance ou le cloisonnement des équipements culturels	8	4	4	16
● l'insuffisance des budgets alloués à l'EAC	14	20	16	50
● la crainte des risques liés aux projets artistiques et culturels	1	-	6	7

- » Confirmation des résultats précédents :
- les financements insuffisants ou complexes » (cumul 50 %)
 - la difficulté du travail d'équipe avec les partenaires » (cumul 38 %)
 - la carence de volonté politique des élus » (cumul 41 %)
 - des points de vue non consensuels avec les partenaires » (cumul 30 %)
- constituent les freins les plus souvent évoqués. » (cumul 26 %)

Schématisation des freins



3 - Des organisations transversales facilitantes

Critères	Moyenne
Q 25 - Dans votre commune, y - a - t - il une forme d'organisation transversale qui favorise le rapprochement entre le service culture et le service éducation (oui) : <ul style="list-style-type: none">● Une DGA qui regroupe les 2 Directions● Un dispositif type CEL qui crée cette dynamique● Un autre dispositif	40 61 25
Q 26 - Dans votre commune, y - a - t - il une organisation qui favorise cette transversalité au niveau politique (oui)	25

- » Dans 6 communes sur 10, l'existence d'un dispositif type CEL permet de créer des conditions favorables de collaboration entre service éducation et service culture.
- » Dans 4 communes sur 10, une direction commune (DGA) manageant les 2 services favorise leur rapprochement.

- E -

Perspectives et avenir

1 - Les challenges des Directeurs de l'Education

Critères	1er challenge prioritaire	2e challenge prioritaire	3e challenge prioritaire	Cumul
Q 27 - En tant que Directeur de l'Éducation, les 3 challenges prioritaires de l'EAC auxquels vous êtes confrontés sont :				
● Développer auprès de vos partenaires une conception partagée de l'EAC	8	4	8	20
● Passer d'un recensement des offres culturelles à une politique d'EAC	22	10	9	41
● Se recentrer sur l'essentiel : faciliter les apprentissages et non multiplier les sorties et les vacataires	9	7	7	25
● Réaliser la transversalité avec les services municipaux concernés	8	17	6	31
● Vous positionner comme manager de projets EAC	7	3		
● Convaincre les élus et/ou la DGS de la nécessité d'une nouvelle organisation des services sur ce sujet	4	7	2	12
● Convaincre les élus et/ou la DGS de la nécessité d'un cadrage formalisé (CEL, PEL, ...)	7	4	5	16
● Travailler les projets de façon concertée avec l'ensemble des partenaires	11	16	5	16
● Valoriser les réalisations pour faire prendre conscience des efforts	6	9	8	23
● Bâtir pour chaque enfant un parcours culturel cohérent sur le long terme	10	13	18	41

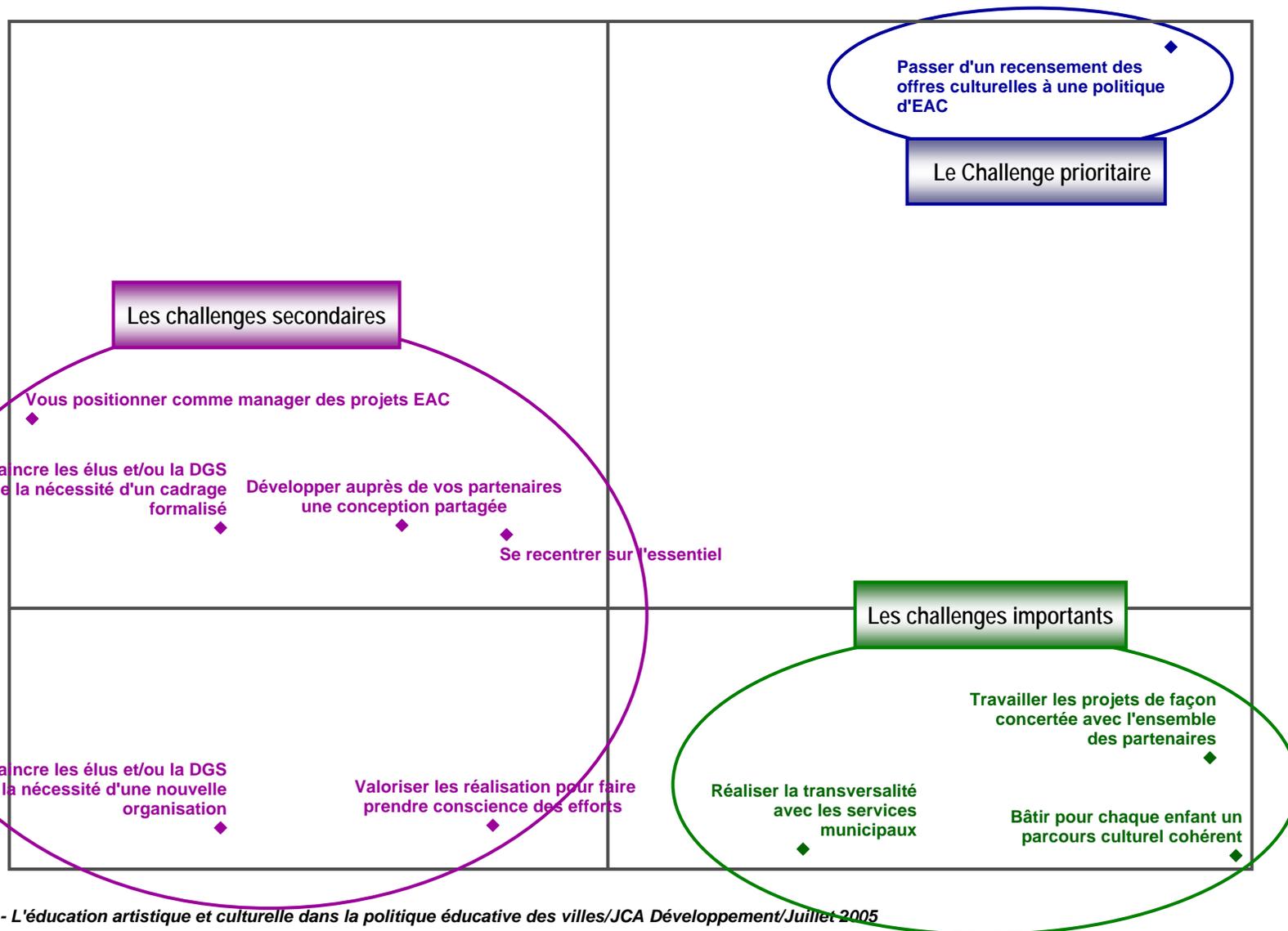
➡ Le challenge prioritaire que se fixent les directeurs : **passer d'une logique de catalogue** (recensement des offres) à **la construction d'une politique d'EAC** (22 % 1er challenge, 41 % en cumul)

➡ **Autre challenge important, repenser la façon de travailler sur le sujet de l'EAC :**

- plus de concertation avec les partenaires (41 % en cumul)
- plus de transversalité avec les services municipaux (31 % en cumul)

➡ **Elargir l'horizon** en construisant pour les enfants un parcours culturel sur plusieurs années (41 % en cumul) est de même une ambition des Directeurs de l'Education.

Schématisation des challenges des directeurs de l'Education



2 - L'EAC au service de l'intégration

Critères	Moyenne
<p>Q 28 - Connaissez vous le contenu du contrat de réussite éducative mis en place dans votre commune dans les réseaux d'éducation prioritaire de l'Éducation Nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● oui bien ● oui moyennement ● non ● il n'y en a pas 	<p>a {</p> <p>24</p> <p>22</p> <p>20</p> <p>34</p>
<p>Q 29 - Connaissez-vous le volet culturel de ce contrat de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● oui bien ● oui moyennement ● non 	<p>BC → 45%</p> <p>28</p> <p>48</p> <p>18</p>
<p>Q 30 - Dans votre commune, des projets d'EAC sont mis en œuvre dans ou hors REP spécifiquement pour faciliter l'intégration et l'insertion sociale des enfants (oui)</p>	<p>38</p>

» Un tiers des communes enquêtées ne dispose pas de contrat de réussite éducative.

» Quand ce contrat existe, sa connaissance est très partagée (a)

» 38 % des communes mettent en œuvre des projets d'EAC spécifiquement dans un objectif d'intégration des enfants.

» Signalons que :

- 51% des communes ayant des ZEP, REP, établissements sensibles fixent à l'EAC cet objectif d'intégration
- 58% des communes dépassant le seuil de 20% de logements sociaux fixent à l'EAC ce même objectif.

**- 1 -
Méthodologie**

**- 2 -
Synthèse**

**- 3 -
Résultats généraux**

**- 4 -
Annexes**

4 - Annexes

Annexe 1 - Liste des personnes interviewées	p.74
Annexe 2 - Q3 Autres types d'actions	p.75
Annexe 3 - Q7 Autres déclencheurs d'actions dans la commune	p.76
Annexe 4 - Q13 Autres types de contrats	p.77
Annexe 5 - Q18 Montages de partenariat	p.78
Annexe 6 - Q19 Autres ressources et partenaires	p.79
Annexe 7 - Q21 Autres personnes formées	p.80
Annexe 8 - Q26 Organisation qui favorise la transversalité au niveau politique	p.81
Annexe 9 - Q36 Remarques et suggestions	p.82

Annexe 1 - Liste des personnes interviewées

»»»» ALAIN BOCQUET	NANTERRE
»»»» MICHEL BAYET	CHELLES
»»»» CHANTAL BLANDEL	LONGJUMEAU
»»»» JEAN MICHEL GRENIER	DIJON
»»»» NICOLAS DEBUCQUET	CHOLET
»»»» ANDREE DALET	ALBI
»»»» ALAIN THIREL	LILLE
»»»» MARIE CHRISTINE PORTET SALOMON	PERPIGNAN
»»»» BERNARD MAGNAN	AIX EN PROVENCE
»»»» ELISABETH SABY	ST ETIENNE
»»»» FREDERIC SALLE	ROUBAIX

Annexe 2 - Q3 Autres types d'actions

- scène théâtre missionné jeune
- programme de sensibilisation aux pratiques culturelles avec travail de création culturelle en milieu scolaire avec des artistes en résidence
- pôles d'excellence et convention DRAC
- Livre élu (lecture) – TICE
- le CLEA s'est arrêté le 30 juin 2005
- Intervenant musique dans les écoles
- ateliers réalisés dans le cadre du Projet Educatif Local / CEL/CTL-CE
- ateliers découvertes, apprentissage en temps extra - scolaire
- ateliers croisés en bibliothèques (arts plastiques, lectures, contes...)
- artistes en résidence en école maternelle territoires prioritaires
- aides financières aux jeunes pour inscription aux structures artistiques
- activités Partenariales Ecoles -Mairie (dispositif spécifique)

Annexe 3 - Q7 Autres déclencheurs d'actions dans la commune

- Mise en place PEL 2 citations
- Les orientations du contrat éducatif local
- Les demandes de certains enseignants
- Le soutien de la DRAC

Annexe 4 - Q13 Autres types de contrats

- Actions par projet
- CLEA
- Contrat de réussite
- Contrat enfance 3 citations
- contrat temps libre 11 citations
- Contrats CAF (CTL, CLAS, PS Centres Sociaux, PS Actions collectives Famille)
- Convention Ville - Education nationale 2 citations
- conventions avec associations culturelles et sportives
- dispositif remplaçant le CEL
- PLEA, CEL, CCJ et CTL et partenariat IEN
- réussite éducative

Annexe 5 - Q18 Montage de partenariat

- partenariat à l'initiative du Service culturel
- les responsables de l'accueil périscolaire
- les intervenants culturels, le sou des écoles
- coordinateur REP 2 citations
- artistes en résidence

Annexe 6 - Q19 Autres ressources et partenaires

- entreprises du secteur privé
- associations de parents d'élèves

Annexe 7 - Q21 Autres personnes formées

- acteurs des dispositifs Projet Educatif Local
- coordonnateurs et animateurs des centres de loisirs présents matin, midi et soir
- les animateurs pour le péri et extra scolaire 2 citations

Annexe 8 - Q26 Organisation qui favorise la transversalité au niveau politique

- Bureau municipal et conseil d'adjoints
- C.E.L., réussite éducative
- comité de pilotage CEL
- comité de pilotage des pratiques culturelles
- comité JEUNESSE
- commission PEL/EAC regroupant les acteurs concernés pour fixer les objectifs, arbitrer entre les actions et les écoles, évaluer.
- Commission ville
- élu et direction de l'éducation et de la culture
- élu, manifestations et activités
- Elus
- Groupe de travail Culture Education Sport
- INVITATION DE TOUS LES ELUS DANS LE CADRE DES LES INSTANCES DU PEL
- la mise en oeuvre de la Réussite Educative
- le même élu est chargé de l'éducation et de la culture
- le P E L en gestation
- Le responsable de service encadre les services scolaires, culture et enfance
- l'élu chargé du scolaire
- municipalité

2 citations

Annexe 9 - Q36 Remarques et suggestions

- Actions significatives du service culturel Ville d'Art et d'Histoire et Plan Musique à l'école...
- Depuis les élections cantonales et régionales 2004, le projet politique de la ville est difficile à mener du fait de scission au sein de l'équipe municipale; d'autant que les élus Culture et Enseignement étaient partant pour le même mandat sur le même groupe politique.
- Depuis un an une nouvelle dynamique commence à voir le jour sur cette dynamique au sein du Service Périscolaire
- EAC des enfants doit se faire sur les différents temps de vie ,pas seulement à l'école et au collège .néanmoins l'école et le collège permettent d'initier tous les enfants aux pratiques artistiques .la pratique régulière des enfants des quartiers défavorisés et encore à améliorer
- Elle doit favoriser la réussite scolaire et l'intégration sociale des enfants et surtout ne pas perturber le programme scolaire , une frénésie d'activités dans ce domaine risquant de nuire aux enfants ; d'où la nécessité de dispositifs partenariaux clairs avec l'Education Nationale .
- elle doit s appuyer sur un vrai projet éducatif en associant des intervenants qualifiés et de qualité ;elle doit exploiter les ressources locales et concerner l ensemble des acteurs
- En matière de politique publique, les coûts habituels : 10 € pour la jeunesse ou l'éducation 100 € pour le sport 1000 € pour la culture... mais avec un effet quasi équivalent de ces 3 domaines d'action... Une blague ? Pas sûr...
- Il me semble préalable et essentiel de leur dispenser sur le temps scolaire les enseignements de base.
- je suis responsable de la mission Projet Educatif Local et non pas directeur de l'Education
- l'école (parce que tous les enfants y passent)est le lieu privilégié de l'éducation artistique et culturelle
- La population de la commune est dite favorisée, les familles participent très activement à l'éveil culturel de leur enfant.
- L'éducation artistique et culturelle fait partie intégrante des fondamentaux. L'absence d'enseignants intervenant systématiquement dans les classes pour donner l'appétence ou découvrir des talents (à encourager ensuite par des bourses et aides en tous genres) me semble manquer cruellement.
- Lors du congrès un certain nombre de points seront abordés mais je souhaite que parmi les actions soit mis en avant le rôle (faible à mes yeux) de la culture scientifique, malgré les actions type science en fête.
- Questionnaire particulièrement intéressant et riche qui permet de s'interroger (et de prendre conscience ?) sur les manques de sa propre collectivité